

Pass commerce et artisanat, une aide apportée à La JAVA BLEUE

Ce Mardi 28 février, Luc Gallard, Président de Roche aux Fées Communauté et Hubert Paris, Vp en charge de l'économie, accompagnés d'Amandine Le Bras responsable du service économie, ont pu visiter le Restaurant « La Java Bleue », un « lieu mémoire » comme aiment à le définir ses propriétaires installés à Amanlis, et ce à l'occasion de travaux de réfection achevés récemment.

Une aventure qui dure depuis près de 23 années, pour Pascal, cet autodidacte en cuisine et Billy, qui veille à la gestion qui ont « sur un challenge, tout construit avec ce restaurant ». 12 salariés travaillent à temps plein dans ce lieu atypique, chargé d'histoire, de souvenirs dont ses propriétaires ont eu à cœur de faire évoluer avec des travaux conséquents et une prise en charge financière à hauteur de 7500 € via le « Pass commerce et artisanat » financé par la Région Bretagne et Roche aux Fées Communauté qui leur a « donné un coup de pouce ».

PASS COMMERCE ET ARTISANAT

Le dispositif « Pass commerce et artisanat » permet d'accompagner les acteurs du commerce local dans leurs projets, pour ainsi dynamiser l'activité économique et aider à la modernisation du commerce indépendant et de l'artisanat. Accompagné par le pôle économie, le Restaurant « la Java Bleue » situé à Amanlis a pu bénéficier de cette aide pour effectuer des travaux de réaménagement et d'isolation.

Le Pass Commerce et Artisanat permet aux artisans et commerçants de bénéficier d'une aide financière dans le cadre d'un projet de création, de reprise, d'extension ou de modernisation des structures et des outils de production.

Le dispositif « Pass Commerce et Artisanat » permet aux artisans et commerçants du territoire de Roche aux Fées Communauté de bénéficier de subventions qui peuvent atteindre jusqu'à 7 500 €. Il s'insère pleinement dans la politique de développement du territoire en soutenant l'économie de proximité et notamment les très petites entreprises.

Le Pôle économie de Roche aux Fées Communauté accompagne les demandeurs en tant que coordinateur du dispositif.

LA JAVA BLEUE A AMANLIS

Dans ce cadre, Billy et Pascal ont pu bénéficier d'une aide de 7 500€ pour contribuer aux travaux d'investissement qui ont consisté au réaménagement du restaurant avec la création de sanitaire PMR, un changement des menuiseries de tout le bâtiment pour une meilleure isolation et la réfection de la cuisine.

Ainsi, la subvention a facilité la mise aux normes accessibilité et une réduction des dépenses énergétiques pour ce commerce de proximité, concourant à l'attractivité du territoire. Une réhabilitation que les restaurateurs ont souhaité qualitative avec des matériaux français et d'artisans locaux. En témoigne, dès l'entrée la présence de chêne massif sur le sol et le plafond résultant d'un travail minutieux pour garder le cachet de ce lieu unique.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Toute entreprise artisanale ou commerciale indépendante inscrite au registre du commerce ou au répertoire des métiers, située sur le Territoire de Roche aux Fées Communauté, ayant moins de sept salariés et dont le chiffre d'affaires n'excède pas un million d'euros, peut prétendre à une demande. Les opérations éligibles portent sur les travaux immobiliers ou l'outil de production, l'achat de matériel dès lors que cela vient améliorer la performance énergétique. Elles peuvent également concerner la mise en place de solutions numériques avec l'achat d'investissements immatériels et matériels en lien avec le développement de la vente en ligne. « La subvention qui peut atteindre 30 % des investissements selon les projets est plafonnée à 7 500 € ».

Après avoir pris attache auprès du pôle Economie de Roche aux Fées Communauté, le montage des dossiers est à réaliser auprès du correspondant de la Chambre de commerce ou la Chambre des métiers. Les demandes sont ensuite instruites par la collectivité.

OU SE RENSEIGNER ?

Pour plus d'informations sur le PASS Commerce et artisanat, se renseigner auprès du Pôle économie-emploi

Maud BATAILLE : 06 67 35 66 00 – économie@rafcom.bzh

<https://lacanopee.rafcom.bzh/nos-dispositifs-de-soutien-financier>

Publié le 30 mars 2023